

L'ordre du jour de la séance du conseil communautaire du 12 mai 2023 est le suivant :
1. Ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES

Ordre du jour
1. Ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES

Adoption de la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES
Le conseil communautaire a adopté la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES.

Adoption de la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES
Le conseil communautaire a adopté la délibération relative à la création d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES.

DÉLIBÉRATION

Constitution d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire, commune de Limoges, lieudit "La Mazelle" - propriété de la SCI MANULOGES

1 DOCUMENT - Publié le 25 Mai 2023

Délibération du 12 mai 2023

 **DEL_12052023_PATRI_15_12_DROIT_PASSAGE_MAZELLE_LIMOGES.pdf**
(.pdf, 3,0 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**